

Colomiers devient la première commune de Haute-Garonne labellisée « Ville amie des ainé·e·s »



COMMUNIQUE DE PRESSE

Colomiers, le 15 juillet 2025

Colomiers devient la première commune de Haute-Garonne labellisée « Ville amie des ainé·e·s »

Le Ville de Colomiers vient de se voir décerner le label « Ville amie des ainé·e·s » de niveau « or » par le Réseau Francophone des Villes Amies des Ainé·e·s. Elle devient ainsi la première commune du département et la seconde au niveau régional à obtenir cette distinction. Elle fait suite à l'adoption par le Conseil municipal, le 8 avril dernier, du plan d'actions 2025-2027 dédié aux seniors et à l'accompagnement du bien vieillir sur le territoire, en termes de participation citoyenne, d'inclusion ou encore d'accessibilité des services publics.

« Quelle formidable reconnaissance de l'ambition de notre Municipalité et du travail de nos équipes qui ont permis d'aboutir à un plan d'actions répondant concrètement aux attentes de nos seniors ! Plus qu'une distinction, ce label représente une véritable feuille de route opérationnelle pour une ville toujours plus inclusive, accessible et solidaire. Les premières actions seront déployées dès cette année, à l'image de notre conseil des aînés que nous venons d'installer et qui a débuté ses travaux. Je tiens à remercier et à féliciter l'ensemble des équipes municipales mobilisées de manière transversale ainsi que les Columérines et Columérins qui ont participé aux différents temps de concertation. Ce label est avant tout la reconnaissance d'un travail collectif ! » a

notamment souligné Karine Traval-Michelet, maire de Colomiers et vice-présidente de Toulouse Métropole.

Focus sur le plan d'actions « Ville amie des aîné-e-s »

Colomiers compte **près de 9 000 habitant-e-s de plus de 60 ans qui participent activement à la vie locale**, dans les domaines associatif, culturel, sportif ou éducatif. Afin de promouvoir le bien vivre et le bien vieillir ensemble, la Ville se mobilise au quotidien à travers un panel de services et de dispositifs visant à préserver leur autonomie et leur qualité de vie (Guichet Atout seniors, Maisons citoyennes, aide à domicile, ateliers de prévention...).

Engagée dans la démarche « Ville amie des aîné-e-s » depuis 2018, elle déploie aujourd'hui un plan d'actions renforcé dans le but d'adopter et de partager de nouvelles pratiques en matière de solidarité envers les personnes âgées, à l'image de son Conseil des aîné-e-s installé le 3 juin dernier.

Ce plan d'actions comprend **6 axes prioritaires et 42 actions concrètes en matière d'accessibilité des espaces publics, d'autonomie, d'engagement associatif, de participation citoyenne ou encore de mobilité**. Il a été défini à l'issue d'un temps de concertation impliquant les seniors colomérins.

La **démarche « Ville amie des aîné-e-s »** est une initiative internationale coordonnée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) visant à promouvoir un environnement inclusif, accessible et adapté aux besoins des personnes âgées.

+ d'infos sur la démarche et le plan d'actions « Ville amie des aîné-e-s » : <https://www.ville-colomiers.fr/1/mon-quotidien/seniors/colomiers-ville-amie-des-aines>

+ d'infos sur le Conseil des aîné-e-s : <https://www.ville-colomiers.fr/a-la-une/une/colomiers-installe-son-conseil-des-aîné-e-s-et-donne-la-parole-aux-seniors>

[Vous trouverez en pièce jointe une photo de la première réunion du Conseil des aîné-e-s le 3 juin \(Emmanuel Grimault - Ville de Colomiers\).](#)

CONTACT

Dimitri Foltran — Direction de la communication

05 61 15 24 42 · dimitri.foltran@mairie-colomiers.fr